

## Protection des données à caractère personnel et sécurité des systèmes d'information au sein de SPIE ICS

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD ou GDPR en anglais) est un nouveau cadre européen légal, qui entrera en vigueur à compter du 25 mai 2018. Celui-ci renforce les droits des personnes, au sein de l'Union européenne (usagers, collaborateurs, partenaires, clients...), en matière de protection des données à caractère personnel. Il impose donc de nouvelles obligations pour SPIE ICS et ses filiales.

Dans un environnement global et digitalisé, le rôle crucial des données personnelles impose à tous les acteurs de SPIE ICS d'exploiter ces informations conformément au RGPD.

En effet, l'utilisation des technologies de l'information entraîne une augmentation des risques accidentels ou d'origines malveillantes, il est donc fondamental de protéger nos données, ainsi que celles qui nous sont confiées.

Par conséquent, SPIE ICS et ses filiales s'engagent à la mise en œuvre d'une Politique Générale de Protection de l'information et plus particulièrement de sécurité des données à caractère personnel, participant directement à la protection de la vie privée.

Chacun doit être conscient qu'un manque de protection de nos informations et de nos systèmes d'information peut entraîner de véritables dommages humains, financiers pour nos collaborateurs, clients, partenaires.

Nos valeurs professionnelles en tant qu'Entreprise de Services Numériques engagent chacun ainsi que notre entreprise, à être responsable vis-à-vis de nos clients et de nos collaborateurs. A ce titre, nous devons :

- Respecter les obligations légales du Règlement Général sur la Protection des Données
- Garantir auprès de nos clients des usages sécurisés de leurs données et entreprendre des traitements informatiques dans des conditions de confidentialité, qu'il s'agisse de prestations de conseil, de gestion de projet, d'infogérance ou lors d'intervention de maintenance.
- Nous assurer que les données recensées et stockées au sujet de nos collaborateurs soient conformes aux exigences du règlement européen et dans le respect de la vie privée de tous.

J'ai donc désigné :

- Un Data Protection Officer (DPO) **Mr Gérard FAUTRE**, chargé de :
  - Informer et sensibiliser, diffuser une culture « Informatique et Libertés »
  - Veiller au respect du cadre légal
  - Informer et conseiller nos Responsables des traitements sur la conformité des actions réalisées vis-à-vis des exigences réglementaires
  - Interagir avec l'autorité de contrôle (CNIL)
- Un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), **Mr Mathieu BICHON** pour le périmètre **SPIE ICS**, travaillant en étroite collaboration avec le **RSSI SPIE France Mr Philippe VIGNERON**, tous les deux chargés de :
  - Définir et de coordonner la mise en application d'une Politique de Sécurité Système d'information, en conformité avec les exigences réglementaires et normatives du groupe, afin de répondre aux missions spécifiques de nos directions métiers et à la satisfaction des besoins des parties prenantes.

Ainsi, je considère que la sécurité informatique et la protection des données sont sous la responsabilité de chacun d'entre nous. Chaque collaborateur doit être conscient que le respect des règles formalisées au travers des politiques, règlements, chartes et politiques de sécurité est un élément essentiel pour la protection de nos informations et notamment des données à caractère personnel.

Au nom du Comité de Direction et à titre personnel, je m'engage à la mise en œuvre de ces dispositions et actes de prévention :

- Pour préserver la confiance de nos clients
- Pour maintenir nos activités et développer nos parts de marché
- Pour protéger nos savoirs et nos intérêts sur nos secteurs d'activité
- Pour maîtriser les risques et l'image de marque de SPIE ICS

Je compte également sur chacun d'entre vous pour vous engager durablement dans cette optique de prévention et de vigilance au quotidien.

Notre Data Protection Officer (DPO), Gérard FAUTRE, nos Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) Mathieu BICHON pour SPIE ICS et Philippe VIGNERON pour SPIE France, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'informations afin d'exercer vos devoirs et propager les bonnes pratiques dans votre entourage.

Cédric PERIER  
Directeur Général

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned over the printed name and title.